# BELGENTIER



**Revue Municipale 2015** 



### Sommaire

P3	Le mot du Maire
P4	Finances
P5/6	Environnement
P7	Urbanisme
P8/9	Travaux
P10	Année scolaire
P11	État civil
P12	Infos services
P13	Les reconnaissez-vous ?
P14/15	Culture et Animations

Revue municipale de Belgentier Directeur de la publication : Dr Bruno Aycard Directeur de la rédaction : J.Fondacci Conception graphique et impression : Sté Sira Distribution : Boites aux lettres Dépôt légal : Janvier 2015 Crédits photos : J.Fondacci, Valérie Ruperti Tirage : 1500 exemplaires



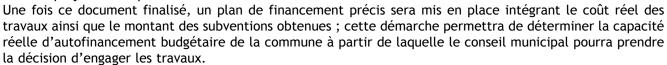


### Le mot du Maire

Cette année de travail pour notre équipe nouvellement élue, a été consacrée à la préparation des dossiers et des plans de financement pour la réalisation des prochains travaux. En dépit de la baisse continue des dotations de l'Etat, notre commune souhaite, dans la mesure de ses possibilités budgétaires, poursuivre ses investissements.

La mise en sécurité de l'immeuble des associations d'abord, le projet de réfection de reliquats de voirie dans le village ainsi que l'enfouissement des réseaux aériens restants, mais également la création d'un local technique en continuité du vestiaire des tennis sont en cours d'études.

S'agissant du projet du revêtement en synthétique du stade de football, la commune a d'ores et déjà choisi un maitre d'œuvre chargé d'établir l'avant- projet technique et financier.



La commune a déjà réalisé ou fait réaliser des projets engagés précédemment à savoir :

La première « bouture » du site internet officiel de la commune **www.belgentier.fr** qui s'adresse principalement aux administrés pour leur apporter autant que faire se peut toutes les informations utiles pour leurs démarches administratives. Nous avons cependant pris soin de créer les liens nécessaires avec toutes les associations pour que chacun puisse y chercher les animations proposées par ces dernières. Seules les activités du Comité de Jumelage organisme partenaire de la commune seront présentées sur ce site ainsi que les évènements organisées par la commune qui seront indiqués en information sur l'agenda mensuel.

La réalisation par le Conseil Général du Var du mur de soutènement de l'avenue Louis Arnaud techniquement difficile et complexe à mettre en œuvre vient de s'achever. Un beau parement en pierres habille avantageusement cette réalisation bien intégrée dans le site.

Dans le cadre de notre action de sécurisation des lieux publics, nous poursuivons la mise en place de caméras supplémentaires, ainsi deux équipements viennent d'être récemment installés sur les parkings de Pont Peiresc et de la Rouveirède.

Enfin, la toiture du foyer du 3ème âge totalement vétuste vient d'être refaite, ce qui met un terme aux multiples et régulières infiltrations d'eau qui inondaient la salle d'accueil.

A la suite des élections municipales, nos trois conseillers communautaires se sont mis au travail avec leurs collègues de la CCVG notamment pour l'étude d'un projet de schéma de mutualisation de certains services municipaux. Ce schéma imposé par la loi doit être mis en œuvre pendant la durée du mandat.

Dans un contexte de diminution constante des dotations de l'Etat accompagné de son désengagement vis-àvis de certaines de ses anciennes prérogatives, cette mutualisation de services permettra à moyen terme de générer des économies d'échelle et à court terme de suppléer les carences étatiques.

Au niveau de l'urbanisme, l'Etat vient officiellement de confirmer aux communes de Belgentier, de Solliès-Ville et de Solliès-Toucas, la fin de la mise à disposition de ses services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau va donc dans le cadre de cette mutualisation prendre le relais des instructions dès 2015 sous la direction d'un expert en urbanisme.

Toujours dans ce domaine, il faut noter que les lois ALUR et Grenelle de l'Environnement 2, obligent les collectivités à revoir leur document d'urbanisme. La commune a donc prescrit le 6 octobre 2014 la révision de son Plan Local d'Urbanisme afin de prendre en compte les nouvelles obligations législatives tout en conservant les objectifs actuels de notre Plan de Développement Durable.

Comme à l'accoutumé, mais avec une égale sincérité, je ne terminerai pas ce petit mot sans remercier tous les bénévoles des associations ainsi que notre réserve communale pour leurs actions désintéressées au service de la population. Elles contribuent toutes dans leur domaine respectif à l'enrichissement de notre tissu social et à la qualité de nos relations quotidiennes.

En cette période de fêtes de fin d'année, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale tous nos meilleurs vœux de santé et de joie pour le nouvel an.

Docteur Bruno AYCARD Maire de Belgentier 1er Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau



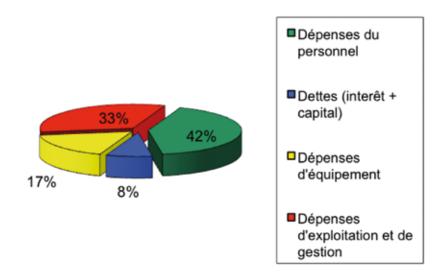
Cette année d'élections municipales n'a pas permis de voter un budget prévisionnel pour de nouvelles dépenses d'investissement puisqu'il fallait d'abord attendre la mise en place des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Dans ce contexte, le budget 2014 a été voté avec prudence tout en conservant le niveau de nos taux d'imposition inchangés depuis 2009. On rappelle que les taux moyens au niveau national des communes pour les principaux impôts locaux concernant l'habitation et le foncier bâti (Bulletin d'Informations Statistiques de la Direction Générale des Collectivités Territoriales n°99 de Janvier 2014) sont les suivants :

Taxe d'Habitation : 21,90 Belgentier = 12,50 Taxe sur le Foncier Bâti : 18,72 Belgentier = 18,50

Petites mises au point concernant :

# Répartition des dépenses globales du budget principal 2014 (évaluées à 1 776 900€)



#### - La taxe sur les logements vacants

Cette nouvelle taxe décidée par le gouvernement a été instituée par le décret du 10 mai 2013. Elle s'impose à notre commune comme aux 26 autres de l'agglomération toulonnaise. Elle est due pour chaque logement vacant depuis au moins une année. Il faut rappeler que le produit de cette taxe est perçu par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et non par la commune.

- La majoration de 20% de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires

Cette nouvelle majoration inscrite dans le projet de loi de finances rectificative de 2014, resterait facultative et donc à l'initiative des collectivités qui le souhaitent. La commune de Belgentier qui ne souhaite pas alourdir la fiscalité locale n'a pas l'intention de l'appliquer.

Les investissements de cette année sont ceux qui étaient prévus en 2013, non réalisés, dont le financement est assuré par des subventions et des fonds propres. Il y a eu également des dépenses imprévues comme la réfection de la toiture du foyer de l'âge d'or ainsi que d'une partie de celle du presbytère.

### **Environnement**

Le territoire de Belgentier d'une superficie de 1338 hectares est situé sur la terminaison Sud-Est de la basse Provence calcaire. Les espaces boisés représentent 46 % de la superficie de la commune. Le Gapeau et sa ripisylve occupent une place primordiale au sein du village et contribuent à son image de marque. De nombreuses richesses écologiques ont été répertoriées dans le cadre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique (ZNIEFF) notamment les Barres de Cuers, une partie de la forêt des Morières. Il faut également noter la présence d'Espaces Naturels Sensibles tels que le Parc Peiresc, l'Aube, les Escléaouvéoux. Enfin toute la partie de notre territoire située en rive droite du Gapeau est classé Natura 2000. Les GR 9 et 51 sont confondus en un seul chemin de grande randonnée sur notre territoire et permettent à de nombreux marcheurs la visite de notre bel écrin de verdure.

Forte de ces atouts, la Commune en récompense des efforts de préservation de son site naturel vient de rejoindre le futur Parc Naturel Régional de la Sainte Baume.

Rappelons également que le PLU de la Commune privilégie la préservation des espaces naturels et le développement d'une urbanisation harmonieuse qui empêche toute possibilité de « mitage » de son territoire.



LE PNR:

L'actualité 2014 du projet de Parc naturel régional de la Sainte Baume a été jalonnée de nombreux évènements et de belles avancées. Depuis Janvier, le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume a signé la Charte régionale de l'eau ; pris la présidence du comité de pilotage pour la candidature de la forêt de la Sainte-Baume à l'obtention du label de « Forêt d'exception » ; œuvré à l'élaboration d'une candidature conjointe avec le Pays de la Provence Verte pour le déploiement du programme européen de développement rural LEADER pour la période 2014-2020; informé les communes sur le projet d'extension de la zone Natura 2000 ; participé aux journées du patrimoine etc...





En interne, quelques changements sont également à signaler :

A l'issue des élections municipales, un nouveau Comité Syndical a été élu et les statuts du syndicat modifiés pour intégrer 3 nouvelles communes Pourrières - Pourcieux et Trets. On compte désormais 29 communes dans le périmètre du futur PNR. Le diagnostic territorial a donc été adapté pour coller au nouveau périmètre retenu en 2013 et s'est vu enrichi par une actualisation de son voletpaysage.

En 2015 la Charte du futur Parc doit être mise en place. Rappelons qu'il s'agit d'un contrat concrétisant le projet de protection et de développement du territoire du PNR pour douze ans. Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc ainsi que les mesures qui



### **Environnement**





lui permettent de les mettre en œuvre. Elle comporte un plan qui explicite géographiquement ses orientations selon les vocations des différentes zones du Parc.

Le Conseil de Développement du projet de PNR de la Sainte-Baume lancé l'an dernier, rassemble les acteurs, habitants et citoyens soucieux du devenir du territoire. Il est partie prenante de la démarche de concertation en cours et s'efforce d'être force de propositions dans le cadre de l'élaboration de la Charte.

La manifestation de ces volontés en faveur de l'émergence du PNR s'est révélée cette année encore à l'occasion de « Faites le PNR de la Sainte-Baume » organisée dans le cadre du « Mois des Parcs » de la région PACA dans la Maison de la Nature des Quatre Frères au Beausset.

2015 verra la poursuite de la concertation engagée cette année. Elus, techniciens, socioprofessionnels et société civile devront corédiger l'avant projet de Charte afin d'être en mesure de le soumettre à la consultation institutionnelle en fin d'année.

LA CCVG Ripisylve Débroussaillement



### **Urbanisme**



En date du 6 octobre 2014, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision de notre PLU approuvé le 20 février 2006.

Il s'agit principalement de mettre en cohérence (tout en conservant les objectifs essentiels du document actuel) une partie de notre PLU avec les nouvelles règles issues de la loi portant Engagement National pour l'Environnement dite loi Grenelle de l'Environnement 2 du 12 juillet 2010 ainsi que la loi pour l'Amélioration du Logement et un Urbanisme Rénové dite loi ALUR du 24 mars 2014.

Ce document d'urbanisme comprendra :

 Un DIAGNOSTIC qui va être actualisé puisqu'il s'agit d'un état des lieux de notre territoire concernant aussi bien l'économie, la démographie, l'habitat, les transports, les équipements publics etc... en y dégageant ses points faibles et ses points forts.

- Un PADD acronyme du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dont les orientations stratégiques générales actuelles seront conservées. Le fondement de ce projet repose sur la nécessité de maintenir un urbanisme harmonieux et adapté à notre territoire.
- Des OAP ou Orientations d'Aménagement et de Programmation, ce dossier qui n'existe pas dans notre actuel PLU comprendra toutes les mesures ou informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique de l'habitat ou des transports.
- Un REGLEMENT qui reprendra globalement les règles d'urbanisme actuelles en y intégrant les nouvelles dispositions de la loi ALUR notamment celles qui mettent fin aux obligations de superficies minimales de constructibilité dans les zones urbaines ainsi que les COS

(coefficients d'occupation des sols).

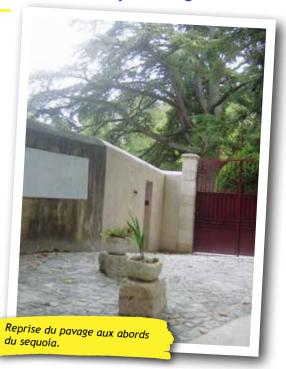
#### - Un PLAN DE ZONAGE

Cette procédure de révision qui ne modifiera pas les grandes orientations de notre PLU (urbanisme doux) va se dérouler sur environ deux ans ; étant précisé que la première année sera consacrée à l'élaboration des études préalables notamment le volet environnemental et écologique exigé par la loi Grenelles 2. La seconde année permettra la mise en œuvre de la procédure administrative proprement dite (délibérations, participation des personnes associées, enquête publique etc...)

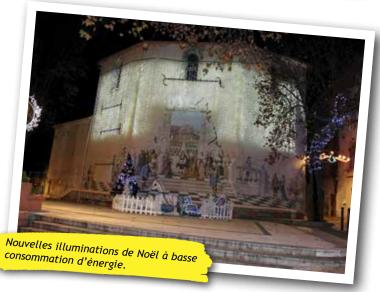
La population sera informée par voie de presse, affichage ou via le site internet de la commune (www. belgentier.fr) sur l'avancement de cette procédure notamment par la mise en ligne des délibérations d'urbanisme correspondantes.

### **Travaux**











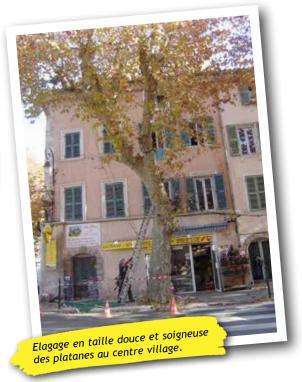
# **Travaux**



Travaux de préparation pour l'installations de caméras supplémentaires au parking de la Rouveirède.









la toiture du Foyer de l'Âge d'Or.

# Année scolaire





















# État civil

#### Fin 2013:

JACOTEZ Pierre né le 31 décembre 2013 à TOULON (Var) JACOTEZ Lyam né le 31 décembre 2013 à TOULON (Var)

#### 2014:

PHILIPPE Lory née le 25 janvier 2014 à HYERES (Var) FRANI Maeva née le 10 février 2014 à TOULON (Var) GROSSI Kenzo né le 5 avril 2014 à TOULON (Var) ZUNN Eden né le 19 avril 2014 à TOULON (Var) MESTRE Gabriel né le 3 mai 2014 à HYERES (Var) REBUFA FINCK Lucas né le 4 mai 2014 à HYERES (Var) COLLENOT Solange née le 26 mai 2014 à TOULON (Var) NICOLAS Nina née le 30 mai 2014 à TOULON (Var) LOY LE MAUX Naomie née le 5 juin 2014 à TOULON (Var) AVILES Emmy née le 18 juin 2014 à HYERES (Var) KERIEN Lia née le 28 juin 2014 à HYERES (Var) CANO Nina née le 9 août 2014 à TOULON (Var) TESTA Mathis né le 13 août 2014 à HYERES (Var) ESPONA Charlotte née le 28 août 2014 à TOULON (Var)



ESPONA Margot née le 28 août 2014 à TOULON (Var)
GARRON Mattéa née le 17 septembre 2014 à TOULON (Var)
MESSADAOUI Liam né le 4 octobre 2014 à TOULON (Var)
MANTA Tessa née le 15 octobre 2014 à TOULON (Var)
SAUMON Tempérance née le 28 octobre 2014 à TOULON (Var)
SEINFAIT Louis né le 31 octobre 2014 à HYERES (Var)
GEORGES GRAU Tylhio né le 3 novembre 2014 à HYERES (Var)
FLOCH Lilwenn née le 10 novembre 2014 à TOULON (Var)
BENINTENDI Enora née le 15 novembre 2014 à TOULON (Var)
CAUFFET Dany né le 17 novembre 2014 à BELGENTIER (Var)
GIAMPINO Alonzo né le 18 novembre 2014 à TOULON (Var)
BRIDON Margaux née le 27 novembre 2014 à HYERES (Var)
FABRE Tino né le 9/12/2014 à TOULON (Var)
PETRAULT Charline née le 10/12/2014 à HYERES (Var)



MUTTERER Pascal et SIMONET Patricia : 10 mai 2014
RUI Arnaud et BOURG Sandrine : 10 mai 2014
GILLET Nicolas et MARTIN Aurélia : 10 mai 2014
MUNOZ Fabrice et REBMEISTER Elodie : 17 mai 2014
PAIN David et REYNAUD Cendrine : 7 juin 2014
SABIA Olivier et QUINAUD Florence : 14 juin 2014
LOHIER Frédéric et BIASON Claire : 28 juin 2014
BAILLY Stéphane et KIPFER Christelle : 12 juillet 2014
BRELOT Mikaël et REY Christine : 12 juillet 2014
TRUCCO Damien et BURTIN Audrey : 19 juillet 2014
COUCHARD Christophe et HOLLEZ Sandrine : 9 août 2014
BRUSCO John et JEANMOUGIN Isabelle : 9 août 2014
SILVA Rémi et GUERIN Marjorie : 9 août 2014

TURCHESCHI Christian et VOGEL Françoise : 9 août 2014 DE BOECK Dirk et STAHL Anna : 20 septembre 2014

WDHINI Mohamed et LARRANG-LAMY Marion: 6 décembre 2014



MEYER Roger 11 janvier 2014 **EBELY Roland** 30 janvier 2014 **BICHET Juliette** 6 février 2014 FABRE Renée 12 février 2014 KUPFER Jean-Paul 27 février 2014 **REITIN Claude** 5 mai 2014 11 mai 2014 MONTAGNIER Janine SAUVAN Elise 16 mai 2014 FRANI Claude 26 mai 2014 GOUDEMAND Christian 18 mai 2014

**DUBUISSON Marie-Pierre** 18 juin 2014 **BIDAUT Yves** 6 juillet 2014 FONT Thérèse 15 juillet 2014 **LANDRAIN Jacques** 18 juillet 2014 LAURE Anna 30 juillet 2014 ROUX Henri 31 iuillet 2014 19 novembre 2014 LANDRY Denise 19 novembre 2014 PAQUET André LACANAL Jeanne 26 novembre 2014 **COSSON Anna** 9 décembre 2014

# **Infos / Services**

#### **PERMANENCES:**

- Conciliateur de Justice du Canton : Permanence sur RDV le 1er et 3ème Mardi de chaque mois au Bureau Municipal de l'emploi de Solliès-Pont. Tél. : 04 94 33 38 61.
- C.L.I.C. de la Vallée du Gapeau (Centre d'aide gratuit de proximité et conseils aux personnes âgées),
   Tél.: 04 94 33 15.20.
- C.C.A.S: consultation en mairie sur rendez-vous au 04 94 33 13 00.
- ASSISTANTE SOCIALE: permanence en mairie le mardi uniquement sur rendez-vous au: 04 83 95 46 00.

#### **INFORMATIONS UTILES:**

- Permanence de nuit : en cas d'urgence, toute personne peut appeler la Mairie
   (04 94 33 13 00) pour joindre la Police Municipale
- Bureau de poste :
   Ouvert le matin de 9h à 12h, du lundi au samedi.
   Tél. : 04 94 48 94 38
- Garderie périscolaire
   Il est rappelé que les parents peuvent laisser leur(s) enfant(s) scolarisés à la garderie de l'école de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h le soir, inscription au préalable en mairie.
- Recensement militaire: les jeunes gens ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la mairie au cours de leur mois d'anniversaire.
- Pôle Emploi : nous dépendons de l'antenne d'Hyères. Inscription par téléphone (39 49) ou sur internet : http://www.pole-emploi.fr/
- La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau propose aux personnes âgées de 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail et aux personnes handicapées, un service de téléalarme

- CONSULTATION JURIDIQUE : Le second lundi de chaque mois sur RDV auprès de la mairie.
- ENLÉVEMENT DES ENCOMBRANTS, FERRAILLE ET DECHETS VERTS par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau au domicile des intéressés sur RDV au 04 94 27 87 31.
- DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE: pour tout dépôt d'encombrants, ferraille et déchets verts, sur présentation d'un badge, se présenter à Solliès-Pont: Zac de la Poulasse, avenue de l'Arlésienne. Horaires d'ouverture: du Lundi au Samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h (Tél.: 04 94 35 14 28).

qui, grâce à un transmetteur vous permettra d'être secouru en cas de chute, d'agression, de malaise... Pour toute information, constitution de dossier et mise à disposition de l'appareil, contactez la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau au 04 94 33 15 20.

Il est également proposé aux personnes âgées dès 65 ans ou 60 ans selon les mêmes conditions que ci-dessus, un service de portage de repas à domicile au tarif de 7,16 €TTC la journée (midi et soir). Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau au 04 94 33 15 20.

- Coopérative Oléicole: Magasin ouvert les lundis, mercredis et samedis matins de 9h30 à 12h sauf les jours fériés. Tél: 04 94 48 98 80.
- La Ferme de Beaugenciers La Vignasse RD 554 : Tél. : 04 94 48 94 44.
- VAR'LIB: Tous les jours, toute l'année, 2 € le trajet.
   Voir les horaires: Abri Bus, sur le site www.transports.var.fr ou en mairie.

#### **NUMÉROS UTILES**

- Mairie de Belgentier: 04.94.33.13.00 www.belgentier.fr
- Ecole communale : 04 94 48 94 43
- Vos droits et démarches : ALLO SERVICE PUBLIC : 39 39 www.service-public.fr
- Police municipale:
   06 08 36 22 47
   ou 06 08 36 22 74
- Pompiers, Police et Samu : 112
- <u>Centre anti-poison :</u> 04 91 75 25 25

- S.O.S. enfance maltraitée : 119
- Hôpitaux : ST MUSSE : 04 94 14 50 00 SAINTE ANNE : 04 83 16 20 14 HYERES : 04 94 00 24 00
- <u>Cabinet Dentaire</u>:
   Dr Bruno AYCARD
   04 94 48 96 07
- Cabinet Médical:

   04 94 48 91 83

   Fax: 04 94 48 91 83

   Dr Manuelle DUPONT-BRULANT
   Port: 06 82 40 31 94
   Dr François de MONTCLOS
   Port: 06 63 14 47 89



- Masseur Kinésithérapeute : Thierry LUX : 04 94 48 93 14 ou 06 30 35 57 27
- Cabinet des infirmiers:

   Répondeur: 04 94 48 98 93
   Infirmière et infirmiers:
   Claudine REY:
   06 03 28 72 80
   Philippe ANGENEAU:
   06 83 17 46 54
   Jean-Fred LEBEAU:
   06 31 68 44 90

# Reconnaissez-vous des élus ?







## **Culture et Animations**







Activités de l'année proposées par le service culturel de la commune :

5 soirées théâtre
5 soirées danses diverses
1 concert de musique
3 expositions de peintures,
sculptures et divers
1 soirée cabaret russe
2 concerts de chorales
1 one woman show
1 conférence









# **Culture et Animations**















**S** Bonne et Henrense Année 2015